

INFORMATION GÉNÉRALE

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2026

CONTRÔLE OBLIGATOIRE DE VOS INSTALLATIONS PRIVATIVES D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE VENTE



INFORMER LES
ACQUÉREURS



GARANTIR LA
CONFORMITÉ DES
INSTALLATIONS

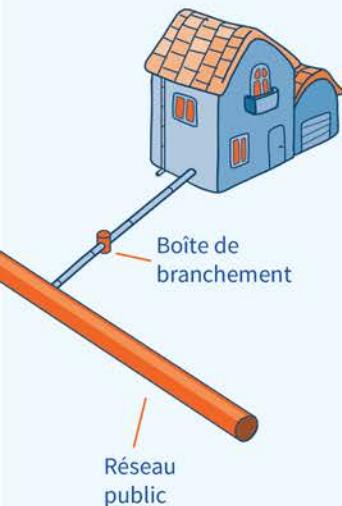


PROTÉGER
L'ENVIRONNEMENT

Comme pour l'amiante,
ce nouveau diagnostic est désormais
indispensable pour vendre un bien.

QUI EST CONCERNÉ ?

JE SUIS PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN



SANS SYNDIC

Contrôle à l'initiative du propriétaire/vendeur et facturé au propriétaire/vendeur

À organiser au moins 6 semaines avant la signature de l'acte de vente
Conformité valable 10 ans si aucun nouveaux travaux ne sont réalisés.

QUAND ?

À partir du **1^{er} janvier 2026**

EN QUOI CONSISTE LE CONTRÔLE ?

Il consiste à vérifier :

- ✓ La collecte des eaux usées, (l'ensemble des toilettes, douche, cuisine...)
- ✓ L'absence de rejets d'eaux pluviales dans le branchement,
- ✓ La présence des dispositifs obligatoires (boîte de branchement, anti-reflux...).

EN CAS DE NON-CONFORMITÉ :

Des travaux de mise aux normes seront demandés sans pour autant bloquer la vente.

AVEC SYNDIC

Contrôle à l'initiative du syndic et facturé au syndic

À organiser au moins 6 semaines avant la signature de l'acte de vente
Conformité valable 10 ans si aucun nouveaux travaux ne sont réalisés.

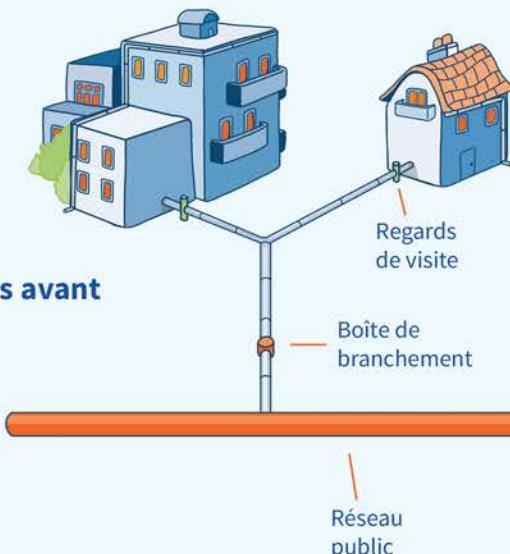
QUAND ?

À partir du **1^{er} janvier 2026**

EN QUOI CONSISTE LE CONTRÔLE ?

Il consiste à vérifier :

- ✓ La collecte des eaux usées de l'ensemble de la copropriété sur les parties communes extérieures et intérieures sur les voiries privées,
- ✓ L'absence de rejets d'eaux pluviales dans le branchement,
- ✓ La présence des dispositifs obligatoires (boîte de branchement, anti-reflux...).



CONTACT ET DÉMARCHES

COMMENT DEMANDER LE CONTRÔLE ?



EN LIGNE

regiedeseaux.montpellier3m.fr

Rubrique « Mes démarches en ligne »

> « Je demande un contrôle »

Règlement complet disponible ici :

regiedeseaux.montpellier3m.fr/reglements-service.php



UNE QUESTION ?



CONTACTER LA RÉGIE

ACCUEIL USAGERS

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

1030, Av Jean Mermoz - 34000 Montpellier

POUR LES CONTRÔLES



controleEU@regiedeseaux3m.fr



07 64 46 31 20

(prix d'un appel local)

AUTRES QUESTIONS



09 69 32 34 23

(prix d'un appel local)



régie des
eaux

